

DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER « CSLG-P GARIN »

SAISON 2026 / 2027 - 1^{er} septembre 2026 – 31 août 2027

SECTION _____

MERCI DE COMPLÉTER TOUTES LES RUBRIQUES
Dans le cas contraire, votre demande ne pourrait aboutir

☐ 1^{ère} demande ☐ Renouvellement ☐ Changement de véhicule

Nom, prénom du demandeur		
Date, lieu de naissance du demandeur		
N° de Téléphone - OBLIGATOIRE		
Nom, prénom du/de la licencié.e, (si différent du demandeur)		
☐ VÉHICULE		☐ PIÉTON MERCI DE FOURNIR UNE PIECE D'IDENTITÉ
Marque, modèle		
Immatriculation		

Documents à joindre pour une 1 ^{ère} demande	Documents à joindre lors d'un changement de véhicule	Document à joindre lors d'un renouvellement de laissez-passer
• Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)		NÉANT
• Certificat d'immatriculation	• Certificat d'immatriculation	

DOCUMENTS À RETOURNER EXCLUSIVEMENT PAR MAIL
À L'ADRESSE SUIVANTE : contact@cslg-picardie.fr

L'adhérent.e est informé.e que sa signature confirme son acceptation des dispositions suivantes :

- cette autorisation est révoquée à tout moment par le commandant de caserne ou son délégué ;
- le contrôle d'accès prend la forme d'une enquête administrative succincte de sécurité qui consiste à interroger les principaux fichiers en mode administratif ; ce type d'interrogation peut se faire en temps réel ou pour instruire une demande à venir ;
- l'accès à la caserne peut être subordonné à tout moment à un contrôle du contenu du véhicule sur ordre du commandant de caserne ou de son délégué ;
- la vitesse est limitée à 20km/h ;
- le stationnement n'est autorisé que sur les places de stationnement de l'ancien terrain de tennis situé à l'entrée, sur la droite ;
- l'État n'est pas responsable des vols ou des dégradations occasionnés aux véhicules privés stationnés dans la caserne ;
- le responsable de la section est responsable du respect de ces dispositions par l'utilisateur du véhicule.

Mention manuscrite OBLIGATOIRE « Pris connaissance des dispositions ci-dessus », <u>Date et signature</u>	<u>Décision du commandant de caserne ou de son délégué</u> ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE
---	---